

ROME.

L'Osservatore Romano vient de publier un travail curieux et savant où il énumère les divers événements historiques dans lesquels les Papes sont intervenus comme médiateurs, tant chez les nations catholiques que non catholiques.

L'Osservatore Romano mentionne encore des auteurs hérétiques qui, tous, ont reconnu que les Pontifes romains avaient, dans ces occasions, sauvé l'harmonie sociale, resserré les liens fraternels entre les divers États, substitué aux triomphes aveugles des armes les triomphes de l'intelligence, et avaient été à la fois les gardiens de la justice internationale et les modérateurs des luttes politiques.

Ainsi Leibnitz disait à la fin du dix-huitième siècle :

Selon moi, l'Europe et le monde civilisé devraient instituer à Rome un tribunal d'arbitrage, présidé par le Pape, qui devrait connaître des différends entre princes chrétiens.

Le fameux ministre anglais Pitt écrivait en 1794 :

Il faudrait trouver de nouveau un lien qui nous unisse tous. Seul, le Pape saurait former ce lien. Rome seule saurait faire entendre sa voix impartiale et non prévenue ; car personne ne doute un instant de l'intégrité de son Jugement.

M. Guizot écrivait en 1861 dans *l'Eglise et la Société* :

A tout prendre, la Papauté, et elle seule, a su être la vraie puissance médiatrice, en défendant au nom de la religion les droits naturels de l'homme contre les États, les princes et les divers peuples mêmes ; c'est elle qui a su concilier les faibles avec les forts, en recommandant partout et toujours la justice, la paix, le respect des devoirs et des engagements, et c'est ainsi que la Papauté a posé la pierre fondamentale du droit international, en se soulevant contre les prétentions et les passions de la force brutale.

Lord David Urquhart disait dans son *Appel d'un protestant au Pape pour le rétablissement du droit des gens* : " Le droit des gens ne saurait être rétabli que par l'Eglise catholique et le Pape qui en est le chef. "

— Les grandes traditions de foi et de charité se conservent, grâce à Dieu, dans la haute société romaine demeurée fidèle, et la liste serait aussi longue que glorieuse des œuvres, écoles, hospices, conservatoires et asiles de tout genre, fondés et entretenus par les nobles romains. Dernièrement le prince Torlonia vient de considérablement agrandir le bel établissement qu'il a créé sur la pente du Janicule et qui contient, outre l'orphelinat et l'école gratuite, des salles pour toutes les maladies chroniques, et une pharmacie où l'on distribue gratuitement des remèdes aux pauvres. Cette fondation coûte au prince des sommes immenses. Quoique plus qu'octogénaire aujourd'hui, il passe chaque jour plusieurs heures dans son hospice dirigé depuis longtemps par les filles de Saint-Vincent de Paul.